



Théâtre

Être membre de l'atelier théâtre c'est

- ✚ **Participer à toutes les séances de travail théâtral du mardi de 12h25 à 13h15**, au collège St Joseph. L'atelier est animé par Mme Heugédé et Mme Gardes.
- ✚ **Monter un spectacle** (d'environ une heure et demie) mêlant théâtre, musique, chant, danse...
- ✚ **Participer aux 2 sorties théâtrales de l'année.**
- ✚ **Participer à 2 répétitions générales**, qui auront lieu le mercredi après-midi.
- ✚ **Participer aux 3 représentations du spectacle (deux à la salle paroissiale et un au sein d'un collège ami parisien).**

L'atelier se déroule **les mardis, de 12h20 à 13h15**, et débutera le 27 septembre par la « pseudo audition » pour donner à chacun sa chance : ceux qui sont timides mais sérieux ont toute leur chance !

Pour préparer l'audition, deux possibilités s'offrent à vous :

- ✚ **Les textes disponibles** à l'accueil à partir du 14 septembre.
- ✚ **Inventez une mise en scène.** Les costumes et accessoires sont les bienvenus.

La cotisation annuelle d'un montant de 170€ (comprenant 20€ pour les sorties théâtres) sera prélevée le février 2023. Une réduction de 30€ sera accordée aux élèves également inscrits à l'atelier chorale.

BULLETIN REPONSE **Théâtre 2022-2023**

A retourner sous enveloppe, à l'attention de Mme Germain (Service comptabilité), avec un un RIB, en indiquant au dos le nom et le prénom de votre enfant **avant le 9 septembre 2022.**

Nom :

Prénom :

Classe :

Attention : Madame Gardes et Madame Heugédé se réservent le droit d'exclure définitivement et sans remboursement, l'élève qui manquerait de sérieux par des retards et des absences injustifiés, ou par un manque évident de motivation.